|  |
| --- |
| **COMMUNIQUE DE PRESSE** |

**MÉtÉo sociale :**

**le niveau monte !**

Paris, le 2 juin 2016 – 16h30

***Depuis 3 h du matin, le préavis de grève illimité de la CGT-RATP est rentré en action.***

« Salaires » et « retrait de la loi Travail » sont les deux exigences portées par les milliers de salariés en grève aujourd’hui à la RATP. Le rassemblement au siège de l’entreprise qui a fait suite aux centaines d’assemblées générales organisées ce matin même dans chaque secteur, a été une réussite !

**Malgré une campagne interne de démobilisation**, les agents de la RATP ne sont pas dupes : la loi « Travail » aura des impacts directs sur leur quotidien et leur avenir, remettant en cause, à terme, leur statut.

**Malgré la désinformation de la Direction** concernant la politique salariale qui tente d’expliquer l’inexplicable : 0% d’augmentation du point d’indice pour la seconde année consécutive alors qu’elle a réalisé ces 3 dernières années, 1 milliard de résultats…

**Les agents de la RATP se sont fortement mobilisés aujourd’hui,**

**Ils inscrivent leur action dans la durée.**

Le haut niveau de mobilisation de cette première journée est un signe d’encouragement pour élargir et amplifier le rapport de force.

A l’image du gouvernement sur la Loi « Travail », la Direction de la RATP joue le « bras de fer » sur les salaires. C’est là, en réalité, un signe de grande fébrilité. Nous appelons l’ensemble des syndicats de la RATP à se mobiliser de manière convergente, comme nous l’avons fait en mars dernier, car, c’est l’intérêt des agents qui doit primer…

**La CGT-RATP appelle** à ce que l’ensemble des agents se réunisse en assemblée générale, chaque jour, pour décider des modalités d’actions permettant l’élargissement de la mobilisation.

**La CGT-RATP organisera**, dès la semaine prochaine, la votation citoyenne initiée par les 7 organisations syndicales nationales.

**La CGT-RATP s’inscrit pleinement** dans la réussite de la journée d’action et de grève du 14 juin décidée par l’intersyndicale, pour le retrait du projet de loi « Travail ».

Il n’y aura pas de « mi-temps » dans l’action qui s’est engagée, la balle est aujourd’hui dans le camp du gouvernement et de la RATP, pour répondre aux revendications.